



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

MP.PP/C.1/2004/5  
6 juillet 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information,  
la participation du public au processus décisionnel et  
l'accès à la justice en matière d'environnement

Comité d'examen du respect des dispositions  
(Cinquième réunion, Genève, 23 et 24 septembre 2004)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA CINQUIÈME RÉUNION**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève<sup>1</sup>,  
et s'ouvrira le jeudi 23 septembre 2004 à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour reproduit dans le présent document en tenant compte de toute question que les représentants d'organisations non gouvernementales présents à la réunion en tant qu'observateurs souhaiteraient voir examiner.

---

<sup>1</sup> De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Les délégués sont donc priés de dûment remplir le formulaire d'inscription ci-joint, également disponible sur le site Internet de la Convention d'Aarhus à l'adresse <http://www.unece.org/env/pp/compliance.htm>, et de le retourner, **deux semaines au moins avant la réunion**, au secrétariat de la Convention d'Aarhus, soit par fax au numéro +41 22 917 01 07, soit par courrier électronique à l'adresse suivante [public.participation@unece.org](mailto:public.participation@unece.org). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) où leur sera délivrée une plaque d'identité. En cas de difficultés, veuillez prendre contact par téléphone avec le secrétariat de la Convention d'Aarhus au numéro +41 22 917 42 26.

2. Faits nouveaux survenus depuis la précédente réunion du Comité

Le Président communiquera au Comité les résultats de la réunion du Conseil juridique relevant de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Le Conseil juridique élabore un mécanisme d'examen du respect des dispositions du Protocole de 1999 sur l'eau et la santé.

Le Comité sera invité à procéder à un échange d'informations sur les faits nouveaux pertinents survenus depuis la réunion précédente qui ne sont pas traités au titre d'autres points de l'ordre du jour.

3. Autres questions découlant de la réunion précédente

Le secrétariat fera le point de l'élaboration d'un document sur les principaux aspects du mécanisme d'examen du respect des dispositions, dont le fonctionnement du Comité, les procédures de présentation des demandes d'examen, les renvois de questions et les communications, la collecte des informations et les évaluations sur place ainsi que les ONG et le Comité d'examen du respect des dispositions.

4. Demandes soumises par les Parties concernant d'autres Parties

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute demande soumise par une Partie au sujet du respect par une autre Partie de ses obligations au titre de la Convention, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 15 de l'annexe de la décision I/7.

5. Demandes de Parties concernant la manière dont elles s'acquittent de leurs propres obligations

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute demande présentée par une Partie concernant la manière dont elle s'acquitte de ses propres obligations au titre de la Convention, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 16 de l'annexe de la décision I/7.

6. Questions renvoyées par le secrétariat

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute question renvoyée par le secrétariat concernant un éventuel manquement d'une Partie à ses obligations au titre de la Convention, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 17 de l'annexe de la décision I/7.

7. Communications émanant du public

Le Comité examinera, conformément aux procédures pertinentes, toute communication émanant du public, ainsi qu'il est prévu au chapitre VI de l'annexe à la décision I/7.

8. Autres informations reçues par le Comité intéressant d'éventuels cas de non-respect

Le Comité étudiera toute autre information intéressant d'éventuels cas de non-respect qui auront été portés à son attention.

9. Fonctionnement

Le Comité sera invité à examiner les questions relatives à son fonctionnement, notamment:

a) Les procédures selon lesquelles les demandes soumises en application du paragraphe 15 de l'annexe à la décision I/7 sont portées à l'attention de la Partie concernée et du Comité;

b) Les procédures régissant les demandes de renseignements, notamment celles dont les membres du Comité sont saisis, relatifs aux communications, aux demandes d'examen ou aux renvois de questions;

c) Les procédures applicables à l'examen des communications, notamment les questions pouvant découler d'éventuels conflits d'intérêts.

10. Programme de travail et calendrier des réunions pour 2004-2005

11. Questions diverses

12. Adoption du rapport





## UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Please return this form by 9 September 2004 to Serena Chaudhuri  
by fax +41 22 917 01 07 or by e-mail to [public.participation@unece.org](mailto:public.participation@unece.org)  
and BRING THIS ORIGINAL with you to Geneva.

*Please fill in by typing & print*

Date :

*Title of the Conference*

**5th meeting of the Aarhus Convention Compliance Committee (23-24 September 2004)**

*Delegation/Participant of Country, Organization or Agency*

<b>Participant</b>	<b>Family Name</b>	<b>First Name</b>
Mr. <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mrs. <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	
Ms. <input type="checkbox"/>	<b>Date of Birth (Day/Month/Year)</b>	<input type="text"/>

**Participation Category**

<b>Head of Delegation</b> <input type="checkbox"/>	<b>Observer Organization</b> <input type="checkbox"/>	<b>Participating From / Until</b>	
<b>Delegation Member</b> <input type="checkbox"/>	<b>NGO (ECOSOC Accred.)</b> <input type="checkbox"/>	<b>From</b>	<input type="text"/>
<b>Observer Country</b> <input type="checkbox"/>	<b>Other (Please Specify Below)</b> <input type="checkbox"/>	<b>Until</b>	<input type="text"/>

*Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE*

<b>Document Language Preference</b>	<b>English</b> <input type="checkbox"/>	<b>French</b> <input type="checkbox"/>	<b>Other</b> _____
<b>Origin of Identity Document</b>	<b>Passport or ID Number</b>	<b>Valid Until</b>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<b>Official Telephone N°.</b>	<b>Official Fax N°.</b>	<b>Official Occupation</b>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

**Permanent Official Address**

**Address in Geneva**

**Email Address**

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

### On Issue of ID Card

**Participant Signature**



**Date**

**Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.**

**Please PRINT your name on the reverse side of the photograph**

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO. IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

### Security Use Only

**Card N° Issued**

**Initials, UN Official**



**Security Identification Section**

Open 08.00 – 17.00 non-stop

